



LIGUE **PULMONAIRE** GENEVOISE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

Rapport du comité de la ligue pour l'année 2014

Organisation et prestations

2014 a marqué une extension de la prise en charge des patients de la Ligue pulmonaire genevoise au travers de trois nouvelles consultations décentralisées dans les cabinets médicaux de pneumologues nouvellement installés. L'objectif poursuivi est toujours de permettre aux patients de bénéficier d'une unicité de lieu et de temps pour leurs consultations CPAP et de les faire pleinement bénéficier d'une collaboration directe entre les prestataires de soins de la ligue et les pneumologues prescripteurs. 2014 a également permis de consolider la reprise active des activités de la LPGE dans le domaine de l'oxygénothérapie et de poursuivre la mise en place progressive de prises en charge dans les secteurs de la ventilation et de l'aide au désencombrement bronchique. De manière générale, l'année 2014 a été marquée par une forte augmentation du nombre de patients suivis par la Ligue pulmonaire genevoise pour des thérapies CPAP (traitement des apnées du sommeil).

Personnel

Dans le prolongement du renforcement de l'effectif de la Ligue pulmonaire genevoise, réalisé en 2013 en corollaire de l'organisation des prestations, l'équipe soignante de la LPGE a encore été complétée par l'engagement, à l'automne, d'une nouvelle prestataire en soins respiratoires. L'introduction d'un nouveau système d'information, intervenu tout à la fin de 2013, a généré, en 2014, une augmentation non-négligeable du temps de travail administratif en lien avec les consultations et a nécessité une forte implication, à ce niveau, tant de la part de l'équipe soignante que de celle du secrétariat. Cet élément devra faire l'objet d'une surveillance constante en 2015, de manière à maîtriser le surcroît de tâches de gestion et afin de conserver une priorité absolue à la prise en charge médico-soignante des patients et à la collaboration directe avec les prescripteurs.

Comité

Le Comité (bureau) de la Ligue pulmonaire genevoise s'est réuni à six reprises en 2014, dont une séance élargie constituée en assemblée générale.

Collaboration avec les Hôpitaux universitaires de Genève

Régie par une nouvelle convention signée en 2013, la collaboration entre la Ligue pulmonaire genevoise et les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) s'est très largement développée dans le cadre des consultations communes introduites fin 2013 au Laboratoire du sommeil (Belle-Idée), sur un modèle voisin de celui pratiqué aux cabinets des pneumologues de la Ville et qui a conduit, en 2014, à une augmentation conséquente du nombre de patients pris en charge au travers de cette consultation.

Collaboration transfrontalière

Le partenariat initié en 2012 entre la LPGE et l'*Agir à dom*, partenaire français oeuvrant dans le même domaine d'activité que la Ligue, s'est poursuivi en 2014. Les deux partenaires sont maintenant mutuellement représentés dans les comités/conseils d'administration de deux institutions. Le travail commun entrepris, qui a permis un certain nombre de prises en charge "croisées" (patients genevois sur France ou patients français à Genève) est appelé à se développer au cours des prochaines années, notamment dans le cadre d'échanges d'expérience et de pratiques, ainsi qu'au travers d'actions de formation communes.

Journée scientifique

La 28^e journée scientifique de la LPGE s'est tenue le 13 novembre 2014, au Forum Genève, du Credit Suisse, autour d'une double thématique: "Physiothérapie respiratoire" et "Pathologie pulmonaire du patient âgé", avec des orateurs provenant des centres hospitalo-universitaires de Genève et de Lausanne, ainsi que des spécialistes romands et français. La participation (médecins de premier recours, pneumologues, prestataires de soins spécialisés) a été très importante et la présence de professionnels de santé (physiothérapeutes et infirmiers), tout comme celle des étudiants de la filière de physiothérapie de la Haute école de santé de Genève est à relever. Cette manifestation, qui est soutenue par des partenaires de l'industrie, à titre d'exposants et/ou de sponsors, permet à la Ligue pulmonaire genevoise de se positionner comme un lieu de rencontre et de discussion entre professionnels du domaine de la santé respiratoire. Cette fonction de "plateforme d'échanges" sera renforcée lors des prochaines éditions des journées scientifiques.

Recherche

En 2014, CHF 175'758.35 ont été consacrés par la LPGE au soutien de sept projets de recherche (le détail de ces soutiens est indiqué en page 5 du présent rapport). La contribution de la LPGE au fonds de recherche national de la LPS, à hauteur de CHF 19'763.45, s'ajoute au montant alloué aux projets locaux.

Prévention tabac

Un renforcement des relations entre la Ligue pulmonaire genevoise et le Cipret-Genève (Carrefour addictions) a été formalisé en fin d'année 2014. Le Cipret est désormais clairement le référent de la Ligue pulmonaire genevoise pour les questions relevant de la prévention contre le tabagisme.

Comptes 2014: présentation, rapport du trésorier et révision

Les comptes de l'exercice 2014, qui se bouclent à nouveau cette année de manière satisfaisante, sont présentés en pages 4 et 5. Le rapport du trésorier, qui fournit les commentaires essentiels de ces comptes, est proposé en page 3. Les comptes ont été révisés par la société Audit & Cie SA (Genève) qui a remis son rapport le 14 avril 2015. Ce rapport est disponible, sur demande, auprès de la direction de la Ligue pulmonaire genevoise.

Conclusion et remerciements

Le Comité de la Ligue pulmonaire genevoise tient à remercier l'ensemble des collaborateurs de la LPGE et les collègues partenaires de la Consultation ambulatoire de pneumologie (Centre antituberculeux) et du Laboratoire du sommeil (HUG), ainsi que les prescripteurs partenaires installés en cabinet pour le travail effectué dans l'intérêt des patients et de l'association "Ligue pulmonaire" en général. La Ligue souhaite aussi remercier les pneumologues qui lui adressent leurs patients pour leur confiance et leur fidélité.

Pour le comité:
Dr Philippe Kehrer, Président
Bernard Meier, Directeur

Rapport du trésorier pour l'exercice 2014

Les comptes de la Ligue présentent cette année un bénéfice de CHF 7'146.82, pour un bilan total de CHF 5'246'000.-, en hausse de CHF 398'989.-, principalement en raison d'importantes acquisitions de matériel respiratoire (CPAP) et du poste débiteurs, résultant d'un bouclage effectué pratiquement un mois plus tôt que les années précédentes (nombre de factures encore à payer plus conséquent).

Les produits se montent à CHF 4'364'064.-, dont CHF 3'798'860.- (+3.15%) sont générés par la location et vente d'appareils respiratoires, et CHF 79'437.- d'attributions de réserves (cf. plus loin dans le texte). Pour la première fois en 2014, les prestations de conseil et de soins, pour un produit CHF 263'452.-, ont été placées sur une rubrique budgétaire spécifique; les autres postes de recettes ne présentant pas de variations significatives.

Les charges se décomposent principalement comme suit:

- Charges salariales globales: CHF 1'402'644.- en hausse de CHF 143'657.-, en raison principalement du nouveau mode de travail au cabinet des prescripteurs introduit en 2013 déjà et dont l'impact sur l'effectif du personnel (soignant et administratif) s'est encore renforcé en 2014.
- Entretien, achats de matériel et d'oxygène liquide: CHF 1'069'618.-, en baisse non-significative, du point de vue de l'activité, de CHF 87'613.-; une partie de la différence entre les deux exercices étant imputable à des évolutions tarifaires.
- Soutien aux projets de recherche: CHF 175'758.-. Les projets soutenus sont mentionnés dans un chapitre spécifique du rapport d'activité de la LPGE.
- Le loyer de CHF 141'312.- reste stable, et la charge des loyers pour consultations externes s'élève à 58'861.-, en augmentation proportionnelle au nombre de nouveaux cabinets concernés par des consultations mixtes prescripteurs-LPGE.
- Redevances et cotisations dues à la LPS: CHF 229'557.-, en légère baisse de CHF 10'277.-.
- Amortissements pour CHF 663'742.- en hausse de CHF 186'465.-, liés à l'achat en 2014 pour CHF 811'000.- d'appareils CPAP, tel que déjà relevé plus haut dans le texte.

Le résultat financier présente une plus-value de CHF 43'146.-. A noter au passif du bilan, avant répartition du bénéfice, une dissolution de la réserve pour la recherche de CHF 79'437.- affectée au soutien de plusieurs projets en complément au montant issu de la redistribution du fundraising de la Ligue pulmonaire suisse (LPS) et portée au compte de profits et pertes en raison des exigences de présentation des résultats émanant de cette instance faitière.

Cette année, l'attribution suivante a été prévue par le bureau de la Ligue: CHF 190'000.- à la réserve générale et CHF 200'000.- à la réserve pour la recherche. Le bénéfice 2014, déjà mentionné de CHF 7'146.35.-, vient s'ajouter au compte capital du bilan, qui atteint ainsi CHF 1'530'459.-

Les comptes 2014 de la Ligue pulmonaire se révèlent être un reflet assez significatif de l'évolution des activités, telle qu'elle a été régulièrement présentée et discutée au sein du Comité de la LPGE. Le résultat positif de l'exercice 2014, s'il doit être considéré comme une satisfaction et reflète bien l'implication constante de l'équipe de la Ligue pulmonaire, ne doit pas occulter une certaine fragilité et une dépendance assez conséquente à la fidélité des prescripteurs partenaires de la LPGE, d'une part, et un risque permanent de diminution des marges qui résulterait d'une pression toujours plus importante de la part des assureurs et qui conduirait à une diminution des revenus provenant directement de la facturation des prestations, locations et vente pratiquées par la Ligue.

Hubert Turrettini, Trésorier



Bilan au 31 décembre 2014

(avec chiffres comparatifs de 2013)

	2014	2013
ACTIF	CHF	CHF
Caisse	2'443.70	3'950.25
CCP (PostFinance)	166'166.06	272'276.34
Banque	26'291.27	9'267.57
Portefeuille-titres	2'560'196.21	2'527'295.00
Débiteurs	1'120'388.10	917'755.20
Impôt anticipé à récupérer	2'705.10	8'449.56
Actifs transitoires	0.00	2'937.45
Produits à recevoir	118'989.88	3'560.00
Appareils respiratoires	1'086'600.00	894'400.00
Aménagements	157'220.00	196'520.00
Informatique	5'600.00	11'200.00
TOTAL DE L'ACTIF	5'246'600.32	4'847'611.37
	2014	2013
PASSIF	CHF	CHF
Passifs transitoires	518'220.64	448'366.95
TVA à payer	31'533.86	20'108.07
Réserve pour les appareils respiratoires	200'000.00	200'000.00
Réserve générale	722'919.00	532'919.00
Réserve lutte contre le tabagisme	205'000.00	205'000.00
Réserve pour l'enseignement	250'000.00	250'000.00
Réserve pour le personnel	797'976.70	797'976.70
Réserve pour la recherche	990'491.39	869'928.74
Capital	1'530'458.73	1'523'311.91
TOTAL DU PASSIF	5'246'600.32	4'847'611.37
Fortune Legs (hors bilan)	1'749'310.00	1'670'363.00



Compte de profits et pertes de l'exercice 2014

(avec chiffres comparatifs de 2013)

	2014 CHF	2013 CHF
PRODUITS		
Locations et vente appareils respiratoires (CPAP)	2'761'581.25	2'564'145.55
Locations et vente appareils respiratoires (Oxygène)	1'037'279.22	1'118'584.74
Produits des Journées scientifiques	19'583.90	17'320.65
Prestations de conseils et soins	263'452.01	0.00
Redistribution du Fundraising de la LPS	96'321.00	96'828.00
Affectation réserve pour la recherche	79'437.35	71'380.88
Cotisations et dons	5'020.00	6'011.85
Plus-value sur titres	55'740.00	6'265.00
Revenus titres et intérêts créanciers	47'113.04	53'112.52
TOTAL DES PRODUITS	4'365'527.77	3'933'649.19
CHARGES		
Personnel soignant sous-traitant (CAT-Physiothérapeutes)	40'876.75	40'228.50
Personnel soignant sous-traitant (CAT-Infirmiers)	269'200.75	267'971.10
Personnel sous-traitant (Consultations externes)	140'610.63	112'648.00
Salaires personnel soignant Ligue	561'989.96	495'858.14
Salaires personnel administratif Ligue	379'959.85	337'266.80
Installation et entretien des appareils respiratoires	72'199.95	19'019.92
Achats petit matériel pour appareils	231'587.55	324'763.82
Achat oxygène liquide	765'830.53	813'446.95
Enseignement thérapeutique	10'006.67	5'015.01
Frais des Journées scientifiques	16'992.98	18'796.87
Soutien projets de recherche	175'758.35	168'208.88
Aide financière aux patients	15'000.00	15'000.00
Redevance et cotisations LPS (hors recherche)	229'557.42	239'834.95
Loyer et charges	141'312.32	142'802.78
Loyers consultations externes	58'861.00	54'157.50
Frais administratifs	130'047.33	123'560.65
Intérêts et frais bancaires	37'248.72	38'042.99
Moins-value sur titres	22'421.00	37'425.00
Différences de change	36.47	2'855.74
Attribution réserve générale	190'000.00	95'000.00
Attribution réserve pour la recherche	200'000.00	100'000.00
Charges sur exercices clos	5'140.00	0.00
Amortissements des appareils et installations	663'742.72	477'277.60
TOTAL DES CHARGES	4'358'380.95	3'929'181.20
RESULTAT DE L'EXERCICE	7'146.82	4'467.99

Provenance et affectation des fonds (pour l'exercice 2014)

Provenance des fonds	CHF
Fundraising de la Ligue pulmonaire suisse (LPS)	96'321.00
Fonds de recherche de la LPGE	79'437.35
Total disponible pour affectation	175'758.35
Affectation des fonds	
Development and validation of a short questionnaire to assess respiratory symptoms, sleep and comfort in patients under home non-invasive ventilation: The short form SRI questionnaire. (Dr D. Adler, HUG)	10'000.00
Can early introduction of specialized palliative care limit intensive care, emergency and hospital admissions in patients with severe and very severe COPD ? A randomized study. (Prof. J.-P. Janssens, HUG, UniGE)	60'000.00
Suivi multidisciplinaire de patients atteints de Sclérose Latérale Amyotrophique: étude de cohorte. (Dr. A.-C. Héritier-Barras, HUG, Prof. J.-P. Janssens, HUG, UniGE)	15'000.00
Impact du microbiote intestinal sur les exacerbations de broncho-pneumopathies chroniques obstructives, BPCO. (Dr O. Kherad, La Tour, Dr. D. Adler, HUG, Prof. J. Schrenzel, HUG, UniGE)	15'000.00
Pilot study designed to measure NOX2 mRNA expression and Reactive Oxygen Species, as well as its epigenetic modulations in peripheral blood neutrophils of control subjects and stable and exacerbated COPD patients. (Dr S. Carneseccchi, UniGE, Dr D. Adler, HUG, Prof. J.-P. Janssens, HUG, UniGE)	35'000.00
Medium term cost effectiveness of automated non-invasive-ventilation inpatient set up in obese patients with chronic respiratory failure. (Prof. J.-P. Janssens, HUG, UniGE, en coll. avec le Prof. N. HGart, Guy's Hospital, Londres)	5'994.90
24 ^e Symposium tuberculose de Münchenwiler (LPS, 19.03.2015): soutien extraordinaire.	15'000.00
Contribution au fonds de recherche national de la Ligue pulmonaire suisse.	19'763.45
Total affectations	175'758.35

Répondre au plus près des attentes et des besoins

Fondée en 1912, la Ligue pulmonaire genevoise déploie son activité dans le domaine des **maladies et affections respiratoires**. Elle prend en charge les patients qui lui sont adressés par les pneumologues pour un suivi dans le domaine des **apnées du sommeil**, certaines insuffisances respiratoires (traitement par **oxygénothérapie** ou **ventilation non-invasive**, notamment), ainsi que par les médecins de premier recours pour des questions relatives à la prévention et à l'enseignement thérapeutique.

La Ligue pulmonaire genevoise équipe et assure l'accompagnement technique des personnes recourant, pour le traitement des apnées du sommeil, à un **CPAP** (continuous positive airway pressure; appareil établissant une pression positive continue de la respiration). Elle prend, d'autre part, directement en charge des patients nécessitant une oxygénothérapie (**concentrateur, oxygène liquide**) ou un traitement par **VNI/VMAD**. Par l'intermédiaire du CAT, la Ligue est directement concernée par la prévention et le traitement de la **tuberculose**.

Principales modalités de prestations

Les prestations de la Ligue pulmonaire genevoise se déclinent selon différentes modalités dans un souci de renforcement constant de ses exigences qualitatives au bénéfice des patients et des médecins:

- Consultations communes pneumologue-soignant
- Consultations techniques au cabinet du pneumologue
- Consultations ambulatoires en milieu hospitalier
- Consultations à domicile
- Prestations à l'intention des médecins
- Continuité et professionnalisme de la prise en charge
- Collaboration transfrontalière
- Mise à disposition de matériel
- Contribution au développement technologique
- Enseignement thérapeutique
- Soutien à la recherche
- Journée scientifique

Consultations communes pneumologue-soignant

Ces consultations sont menées conjointement par le pneumologue et le prestataire spécialisé de la Ligue pulmonaire. Elles permettent de conjuguer le suivi médical et la prise en charge technique du traitement par CPAP, dans une interaction immédiate entre professionnels, dans l'intérêt direct du patient (unité de temps, de lieu, de moyens).

Ce mode de travail en binôme peut également se réaliser dans les locaux de la Ligue pulmonaire (avec mise à disposition ponctuelle d'un cabinet pour le pneumologue) à la demande du prescripteur.

Consultations techniques au cabinet du pneumologue

Dans les cas où des consultations communes pneumologue-soignant ne sont pas prévues, nos prestataires en soins respiratoires peuvent néanmoins réaliser la prise en charge des patients du pneumologue-prescripteur à son cabinet. Ces consultations sont assurées de manière autonome (exportation des prestations de la Ligue), mais permettent des interactions immédiates avec le pneumologue en cas de besoin et garantissent au patient un lieu unique pour le suivi de son traitement CPAP.

Consultations ambulatoires en milieu hospitalier

Depuis la rentrée de janvier 2013, ce sont des collaborateurs de la Ligue pulmonaire genevoise qui assurent, en tant qu'intervenants externes, l'essentiel des prestations spécialisées dans le domaine des apnées du sommeil au Centre antituberculeux et au Laboratoire du sommeil des HUG.

Consultations à domicile

A la demande du prescripteur, nous assurons les consultations de suivi CPAP au domicile du patient, lorsque celui-ci n'est pas à même de se déplacer.

Prestations à l'intention des médecins

Les prestations de la Ligue pulmonaire genevoise à l'intention des médecins prescripteurs sont notamment les suivantes:

Dans le domaine des apnées du sommeil:

- prise en charge des patients pour la titration, l'équipement et le suivi technique annuel (y.c. oxymétries nocturnes);
- mise à disposition de matériel au cabinet des médecins;
- modalités de collaboration adaptées aux besoins et attentes des prescripteurs.

Dans le domaine de l'oxygénothérapie:

- prise en charge des patients en consultation ou à domicile (approvisionnement en moins de 24 heures);
- portail téléphonique (numéro d'appel unique).

Dans le domaine de la ventilation (VNI/VMAD) ou du désencombrement bronchique (cough assist):

- prise en charge des patients et de leur entourage en consultation ou à domicile.

Continuité et professionnalisme de la prise en charge

La prise en charge du patient par les prestataires spécialisés de la Ligue pulmonaire va bien au-delà de la mise à disposition initiale du matériel: oxymétrie, titration, essais multiples, appréciation de la compliance, recherche du matériel (masque en particulier) le plus adapté, répétition possible des consultations, etc. font partie intégrante du suivi proposé, en concertation avec le prescripteur.

Collaboration transfrontalière: Agir à dom

Une collaboration avec l'Agir à dom (www.agiradom.com) est destinée à faciliter l'accès à des prestations - à titre ponctuel (vacances) ou de façon plus continue - de part et d'autre de la frontière pour les patients de la Ligue, et réciproquement.

Mise à disposition de matériel

Selon les besoins des prescripteurs et de manière à permettre des pré-équipements au cabinet en préalable à un suivi par la Ligue, du matériel est mis à disposition des pneumologues.

Contribution au développement technologique

Depuis de nombreuses années, la Ligue pulmonaire genevoise est un partenaire privilégié des principaux fournisseurs d'équipement dans le domaine des soins respiratoires.

Enseignement thérapeutique

Des séances éducatives destinées aux patients, centrées sur leurs besoins et ceux des prescripteurs, ont été développées en collaboration avec le Dr Monique Chambouleyron, pneumologue et spécialiste en éducation thérapeutique du patient, et différents partenaires du réseau sanitaire genevois.

Soutien à la recherche

La Ligue pulmonaire genevoise soutient annuellement plusieurs projets de recherche, principalement dans le contexte hospitalo-universitaire. Au cours des dernières années, des projets émanant d'autres spécialités que la pneumologie ont été soutenus en raison de leur intérêt pour le domaine respiratoire.

Journée scientifique

Chaque année, au mois de novembre, la Ligue pulmonaire genevoise propose une journée thématique sur des problématiques respiratoires destinée aux médecins de premier recours, aux prestataires de soins spécialisés... et aux pneumologues.

Organisation

Comité

Dr Gérald d'Andiran, Dr Florian Charbonnier¹, Dr Laurent Favre (président ad interim²), Dr Stéphane Grandin, Prof. Jean-Paul Janssens (médecin-référent), Dr Philippe Kehrer (président³), Dr Elisabeth Langenskiöld, M. Bernard Meier (directeur), Prof. Thierry Rochat, Dr Etienne Perrin, M. Hubert Turrettini (trésorier), Dr Igor Widikker¹

Soins

Mmes Olivia Gaillard, Cécile Karabudak, Suzanne Lupeto, Valérie Durand⁴
MM. Olivier Contal, Carlos Rodriguez, Hiromitsu Takahashi

Equipe soignante au Centre antituberculeux des HUG (Service de pneumologie):

- physiothérapeute (CPAP): M. Franck Siebenhaar
- infirmier-ère-s (oxygénothérapie, ventilation non-invasive): Mmes Pamela Berney-Farr, Pascale Hintermann-Bourqui, M. Patrick Pasquina

Secrétariat, administration et logistique

Mmes Angelina Bretton, Vicky Janssens⁵, Suzanne Lupeto, Patricia Rosselló, MM. Jonathan Foglia, Daniel Isgro, Bernard Meier (directeur)

Informatique

ABC Informatique (M. Victor Gabriel)

Comptabilité

Gonet Conseils Finances SA

Révision

Audit & Cie SA

¹ Dès 2015

² Interim jusqu'au 06.05.2014, reste membre du bureau

³ Dès le 07.05.2014

⁴ Dès le 01.11.2014

⁵ Jusqu'au 30.09.2014

Consultations

CAROUGE

Ligue pulmonaire genevoise (siège social), Av. Cardinal-Mermillod 42-44, 1204 Genève

T: +41 22 309 09 90 | F: +41 22 309 09 91, info@lpge.ch | www.lpge.ch

Horaire: Lu-Ve, 08h00 - 12h00, 13h00 - 17h00 (sur rendez-vous)

Accès

- avec les **transports publics** (TPG):
 - tram 12, 18, arrêt "Armes", distance 500 mètres à pied par la rue St-Joseph, la rue de la Filature et l'av. Cardinal-Mermillod
 - bus 11, 21, arrêt "Fontenette", distance 50 mètres à pied par l'av. Cardinal-Mermillod
- en **voiture**: parking du Centre commercial et administratif de Carouge.

CHAMPEL

Cabinet du Dr Etienne Perrin, Ch. des Clochettes 8A, 1206 Genève

CHANTEPOULET (CORNAVIN)

CMSE - Dr Philippe Kehrer, Rue de Chantepoulet 21, 1201 Genève

FLORISSANT

Cabinet du Dr Igor Widikker, Route de Florissant 64, 1206 Genève

PLAINPALAIS

Cabinet du Dr Elisabeth Langenskiöld, Rue Hugo-de-Senger 1, 1205 Genève,

SERVETTE (1)

Cabinet du Dr Stéphane Grandin, Rue de la Servette 55, 1202 Genève

SERVETTE (2)

Cabinet du Dr Florian Charbonnier, Av. de Luserna 17, 1203 Genève

CENTRE ANTITUBERCULEUX

HUG - Service de pneumologie, Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14

BELLE-IDEE

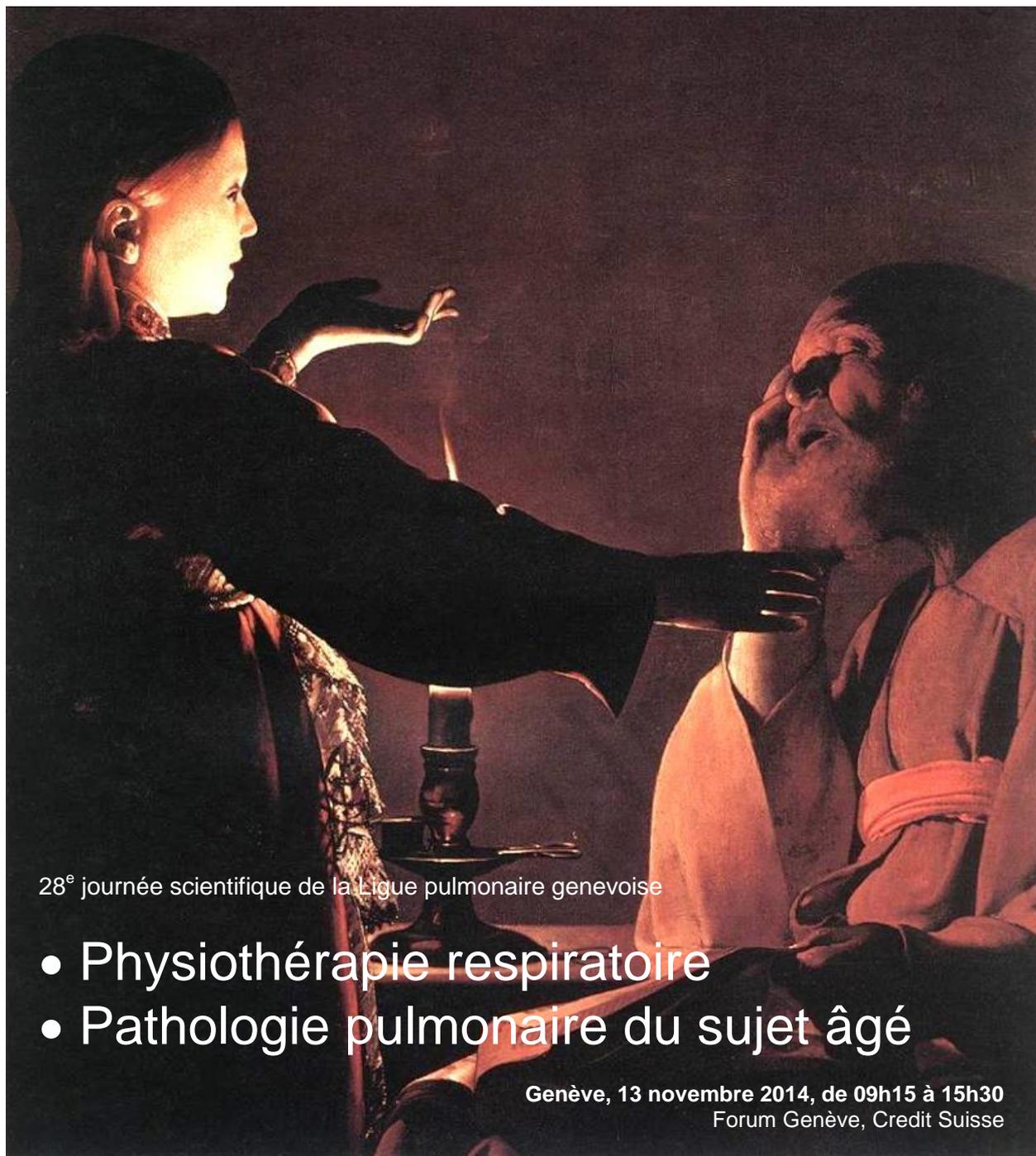
Laboratoire du sommeil, Av. du Petit-Bel-Air 2, 1225 Chêne-Bourg

FRANCE

Agiradom, Z.I. des Bordets, 130, rue des Bernacles, F-74130 Bonneville, Tél. +33 4 50 37 00 64

Partenaire pour l'oxygénothérapie

ProTec Medical Sàrl, Rue François-Bellot 3, 1206 Genève, Tél. 022 789 21 43 | info@protec-shop.ch



28^e journée scientifique de la Ligue pulmonaire genevoise

- **Physiothérapie respiratoire**
- **Pathologie pulmonaire du sujet âgé**

Genève, 13 novembre 2014, de 09h15 à 15h30
Forum Genève, Credit Suisse

Chaque année, la Ligue pulmonaire genevoise (LPGE) organise une journée scientifique sur un thème de pneumologie à l'intention des médecins internistes, généralistes, pneumologues ou autres spécialistes concernés par les affections respiratoires de Suisse romande et de la France voisine. Cette journée est également ouverte aux prestataires de soins respiratoires (physiothérapeutes, infirmiers, etc.).

Illustration: *L'apparition de l'ange à St-Joseph*, Georges de La Tour (1593-1652)



LIGUE PULMONAIRE GENEVOISE